

RAPPEL DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS COMMUNIQUÉS ET DE L'ENVIRONNEMENT MACRO-ÉCONOMIQUE DU T2-25

Note d'information

Paris, le 3 juillet 2025

Société Générale publie ce jour avant l'entrée en période d'embargo, qui prendra effet le 10 juillet 2025 (post-bourse), une note d'information rappelant les principaux éléments communiqués avant ou au cours du deuxième trimestre 2025

Principales communications réalisées au cours du T2-25 :

- Le 9 avril 2025, Société Générale annonce l'achèvement de son programme de rachat de ses actions. 22 667 515 actions ordinaires, représentant un montant total de 872 millions d'euros, ont été rachetées à des fins d'annulation
- Le 30 avril 2025, Société Générale a publié ses résultats du premier trimestre 2025 ainsi que le premier amendement au Document d'Enregistrement Universel 2025 déposé sous le numéro D.25-0088-A01
- Le 20 mai 2025, Société Générale a tenu l'Assemblée générale mixte et a confirmé le lancement d'un Plan Mondial d'Actionnariat Salarié
- Un dividende de 1,09 euro par action, qui a été approuvé lors de l'Assemblée générale mixte du 20 mai 2025, a été détaché le 26 mai 2025 et payé le 28 mai 2025

Principaux changements de périmètre depuis le T2-24 :

- La cession de Société Générale Equipment Finance (SGEF) est effective depuis le 28 février 2025. Au T2-24, SGEF a généré des revenus d'environ 105 millions d'euros
- Les cessions de Société Générale Private Banking Suisse (SGPBS) et SG Kleinwort Hambros ont été finalisées respectivement le 31 janvier 2025 et le 31 mars 2025. En 2024, ces entités ont généré en moyenne une marge nette d'intérêt d'environ 35 millions d'euros par trimestre
- Les cessions de la Société Générale Marocaine de Banques et de ses filiales¹ et de La Marocaine Vie sont effectives depuis décembre 2024. Ces entités ont généré des revenus d'environ 125 millions d'euros au T2-24
- La cession de Société Générale Madagascar à Madagascar est effective depuis décembre 2024. Cette filiale a réalisé des revenus d'environ 25 millions d'euros au T2-24
- La cession de Société Générale Burkina Faso est effective depuis le 27 juin 2025. Cette filiale a réalisé des revenus d'environ 10 millions d'euros au T2-24. L'impact de cette transaction sur le ratio CET1 du Groupe n'est pas matériel

¹ Principales entités au Maroc incluses dans le périmètre de cession : Société Générale Marocaine de Banques dont le nom commercial est Société Générale Maroc, Société d'équipement Domestique et Ménager « EQDOM » (Financements Spécialisés), La Marocaine Vie (Assurance), Société Générale de Leasing au Maroc (Financements Spécialisés), Investima SA (Banque), Sogecapital Gestion (Société Financière), Sogecapital Placement (Société De Portefeuille), Sogecapital Bourse (Intermédiation boursière)

Environnement macroéconomique du trimestre :

- Dernières publications des principaux indices et prévisions économiques :
 - ✓ L'indice flash PMI composite de la zone euro s'établit à 50,6 en juin 2025, en hausse par rapport à mai 2025 (50,2)
 - ✓ Dans son rapport préliminaire de juin 2025, l'OCDE anticipe une croissance annuelle du PIB réel de +1,0% en 2025 pour la zone euro, avec une croissance de +0,6% attendue en France
 - ✓ Selon Eurostat, le taux d'inflation de la zone euro s'est établi à +2,0% en juin 2025 contre +1,9% en mai 2025. La France affiche un taux d'inflation de +0,8% en juin 2025
- Dans ce contexte économique, la BCE a poursuivi la baisse de ses taux directeurs, tandis que la Réserve fédérale américaine a maintenu ses taux inchangés :
 - ✓ La BCE a abaissé le taux de la facilité de dépôt à 8 reprises depuis juin 2024 de 25 points de base à chaque fois pour passer de 4,0% avant la première baisse en juin 2024 à 2,0% le 5 juin 2025 à l'issue de la dernière réunion de politique monétaire de la BCE
 - ✓ La Réserve fédérale américaine a réduit ses taux *Fed Funds* de 100 points de base entre septembre 2024 et décembre 2024, mais a maintenu les taux inchangés lors des 4 dernières réunions du FOMC (janvier 2025, mars 2025, mai 2025 et juin 2025) à 4,25%-4,50%
- Entre le 31 mars 2025 et le 30 juin 2025, l'euro s'est apprécié de +9% par rapport au dollar

Principaux éléments financiers communiqués :

Produit Net Bancaire :

- En 2025, les revenus devraient être supérieurs de plus de +3% à leur niveau de 2024, hors impact des actifs cédés (environ 1,2 milliard d'euros de revenus dont 219 millions d'euros au T1-25)
- Le 30 avril 2025, à l'occasion du T1-25, le Groupe a publié des résultats en avance sur les cibles annuelles et a également communiqué les éléments suivants concernant les métiers :
 - ✓ Au premier trimestre 2025, les revenus de la Banque de détail en France, Banque Privée et Assurances s'élevaient à 2,3 milliards d'euros, en hausse de +14% par rapport au T1-24, notamment portée par un effet de base positif sur la marge nette d'intérêt et une hausse des commissions de +4%. Pour rappel, l'impact négatif des couvertures à court terme au T2-24 était d'environ -150 millions d'euros
 - ✓ Le rythme d'acquisition de nouveaux clients est resté élevé au niveau de BoursoBank avec plus de 450k nouveaux clients au T1-25 pour atteindre un total de ~7,6 millions de clients à fin mars 2025. BoursoBank devrait dépasser dès 2025 la cible de 8 millions de clients
 - ✓ Les activités de marché ont généré des revenus élevés d'environ 1,8 milliards d'euros au T1-25 grâce à des conditions de marché particulièrement favorables au premier trimestre notamment sur les activités Actions
 - ✓ Au niveau d'Ayvens, le résultat moyen des ventes de véhicules d'occasion a poursuivi sa normalisation pour atteindre 1 229 euros par unité² au T1-25 (contre 1 267 euros par unité² au T4-24). Cette normalisation devrait se poursuivre avec une cible de 700 à 1 100 euros par unité² en moyenne en 2025. Cet effet défavorable bien anticipé a été compensé par une hausse des marges et des volumes

² Hors impact des dépréciations

Frais de gestion :

- Au titre du premier trimestre 2025, le Groupe a publié des coûts en baisse de -4,4% hors impact des cessions, en avance sur l'objectif de les réduire de plus de -1% par rapport à leur niveau de 2024, hors impact des actifs cédés (environ -0,8 milliard d'euros sur l'ensemble de l'année dont -162 millions d'euros au T1-25)
- Le Groupe a publié au T1-25 un coefficient d'exploitation de 65%, en avance sur la cible annuelle fixée en dessous de 66%
- Les charges de transformation en 2024 se sont élevées à 613 millions d'euros sur un objectif de 1 milliard d'euros sur la période 2024-2026. L'essentiel des charges de transformation restantes devraient être comptabilisées en 2025, dont 74 millions d'euros déjà pris en compte au T1-25
- Dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) concernant Société Générale SA en France, les mesures suivantes représentant globalement une hausse de +3% de la Rémunération Annuelle Globale Brute (RAGB) ont été annoncées en décembre 2024 et effectives à partir d'avril 2025 :
 - ✓ Trois mesures collectives s'élevant à au moins +1% de la RAGB : principalement pour soutenir les salariés les moins bien rémunérés (augmentation de salaire pour tous les salariés ayant au moins 1 an d'ancienneté et une rémunération fixe allant jusqu'à 31 000 euros)
 - ✓ Une augmentation de +2% de la RAGB pour les augmentations individuelles
- Le 20 mai 2025, le Groupe a confirmé le lancement d'un Plan Mondial d'Actionnariat Salarié (PMAS) dont les coûts seront comptabilisés au T2-25 en frais de gestion dans le Hors Pôles et seront partiellement déductibles fiscalement. Les coûts totaux dépendront du taux de souscription des salariés de Société Générale au PMAS. Ce montant correspondra globalement à la différence entre le prix moyen pondéré par les volumes (*VWAP*) du dernier jour de la période de souscription qui s'est terminée le 16 juin post-bourse (49,75 euros) et le prix de souscription de 35,76 euros, le tout rapporté au nombre d'actions souscrites dans le cadre du PMAS. Pour rappel, le nombre maximal de titres pouvant être souscrits est limité à 12 millions de titres, en supposant un taux de souscription de 100%. Par ailleurs, l'impact du PMAS sur le ratio CET1 au T2-25 devrait être neutre dans la mesure où les coûts comptabilisés dans le compte de résultat seront compensés au niveau des capitaux propres par un montant positif équivalent, conformément aux normes comptables (IFRS 2). L'augmentation de capital en lien avec le PMAS et son impact positif sur le ratio CET1 seront comptabilisés au T3-25

Coût du risque :

- Le Groupe a publié un coût net du risque de 23 points de base au titre du premier trimestre de l'année. Sur l'ensemble de l'année 2025, le coût net du risque est attendu dans la fourchette de 25 à 30 points de base

Rentabilité :

- Le Groupe a publié au titre du T1-25 une rentabilité (ROTE) de 11,0%, en avance sur la cible annuelle d'un ROTÉ supérieur à 8%

Capital :

- Fin T1-25, le ratio CET1 s'établissait à 13,4%, incluant notamment :
 - ✓ Un impact positif de 43 points de base liés aux cessions finalisées de SG Equipment Finance, Société Générale Private Banking Suisse et SG Kleinwort Hambros au T1-25
 - ✓ Un impact de Bâle IV de -48 points de base au T1-25
- Le ratio CET1 est attendu à un niveau supérieur à 13% tout au long de l'année 2025

Calendrier :

10 juillet 2025	Début de la période d'embargo
31 juillet 2025	Résultats du deuxième trimestre 2025 et du premier semestre 2025
30 octobre 2025	Résultats du troisième trimestre 2025 et des neuf mois 2025